

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2024

### COMMUNE DE MOLINCHART

La réunion a débuté le 7 octobre 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi.

#### **Membres présents :**

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Madame CARBONNEAUX Barbara  
Monsieur CARLIER Rémi  
Madame CHENU Véronique  
Madame COMPAIN Sophie  
Monsieur HEMMER Cédric  
Monsieur JARZYNSKI François  
Madame PAWLICKI Cathy  
Monsieur PERIN René  
Monsieur QUESTROY Denis

#### **Membres absents représentés :**

Monsieur LEGRAND Denis Pouvoir donné à M CARLIER Rémi

#### **Membres absents :**

-

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

#### **Ordre du jour :**

- Renouvellement bail de chasse et information baux en cours
- 16DELIB\_2024 - Signature avenant à la Convention Territoriale Globale de la CAPL
- 17DELIB\_2024 - Fixation tarif inscription nominative sur stèle du jardin du souvenir
- 18DELIB\_2024 - RGPD - Mutualisation du délégué à la protection des données (DPD)
- 19DELIB\_2024 – Fixant le nombre d'ADS dans la commune et engagement d'une ADS individuelle
- Questions diverses

---

#### **- Renouvellement bail de chasse et information baux en cours**

Monsieur BRUNET Arnaud a envoyé un courrier demandant le renouvellement du bail de chasse pour 6 ans de plus concernant 30h de bois dans la commune qui vient à échéance le 30/06/2025. Le Conseil Municipal est favorable à sa reconduction.

#### **11 voix pour**

**16DELIB\_2024 - Signature avenant à la Convention Territoriale Globale de la CAPL**

#### **11 voix pour**

**17DELIB\_2024 - Fixation tarif inscription nominative sur stèle du jardin du souvenir à 200€**

11 voix pour

18DELIB\_2024 - RGPD - Mutualisation du délégué à la protection des données (DPD)

11 voix pour

19DELIB\_2024 – Fixation du nombre d'ADS (autorisation de stationnement taxi) dans la commune et engagement de délivrance d'une ADS individuelle

11 voix pour

#### Questions diverses

- L'électrode pour enfant du défibrillateur a été changée, celui-ci a été révisé.
- La date des vœux 2025 de la commune a été fixée pour le 4 janvier 2025.
- Une parcelle à la sortie de la commune direction Laon va être scindée en 3 et seront vendus en tant que parcelles à bâtir
- L'entreprise BARREYRE a coupé 18 mètres de bois dans le site de la Hottée dans la continuité du projet d'entretien et d'aménagement du site touristique.
- Le 30 novembre 2024 la route du cœur traverse notre commune par la RD7, le rassemblement est un rallye automobile.
- Les subventions demandées auprès du département de l'Aisne concernant l'acquisition d'un columbarium ainsi que l'aménagement de la Rue du Roc Roi ont été versé en notre faveur.
- Le projet de vidéo protection est maintenu mais ne pourra être mis n œuvre qu'au deuxième semestre 2025 car l'entreprise en charge du projet a une liste d'attente de 21 communes avant nous.
- La commune a pour projet la construction d'un city stade sur la place René Carbonneaux, 3 devis sont en cours d'élaboration ainsi que 3 autres concernant la création de la plateforme où l'on pose la structure pour favoriser le rapport qualité/prix.
- Madame HACQUART souhaite résilier sa convention concernant la parcelle près de la place René Carbonneaux transformé en jardin afin de transférer la nomination du bail à Monsieur et Madame Daussin, mais la commune souhaite réviser les conditions.
- L'agenda communal 2025 est en cours d'élaboration ainsi que les demandes de participation.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Secrétaire de séance



Monsieur CARLIER Rémi,  
Maire

